

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 05/12/2016

Absent excusé : DAMIENS Rémi

Ordre du jour

1/ Délibération virement de crédits :

- Vente terrain du Pessou : 2000,00 € de plus par rapport estimation budget.
- Ecriture opération d'ordre.

2/ Délibération dissolution du centre communal d'action sociale pour cause d'inactivité (prévu par la Loi NOTRe).

3/ Délibération revalorisation loyers des logements communaux, indexée sur indice INSEE :

Madame VINEL Micheline : 305,25 € au lieu de 305,07 €
Monsieur PILIU / Mme BERTHIE : 550,33 € au lieu de 550,00 €
Monsieur BORNETTE Emmanuel : 245,01 € au lieu de 244,86 €

4/ Règlement intérieur salle des fêtes : création d'un règlement intérieur avec différents articles codifiant l'utilisation. La salle est prévue pour 120 personnes. Ce règlement intérieur sera à signer au préalable d'une location et sera affiché dans la salle des fêtes avec effet au 01/03/2017.

Locations :

- Particuliers résidents 70 € été et 90€ l'hiver du 01/11 au 31/03
- Particuliers non-résidents 150 € été et 200€ l'hiver du 01/11 au 31/03
- Associations hors commune 70 € été et 90€ l'hiver du 01/11 au 31/03

5/ Délibération convention DDT : en conformité avec loi ALLUR, la DDT continue à instruire les permis de construire mais la mairie devient responsable aux yeux de la loi, avec effet au 1er janvier 2017.

6/ Examen subvention : une demande de participation pour séjour scolaire école de Lalbenque a été déposée auprès de la mairie concernant 26 élèves pour un montant total de 1975 €. Un devis détaillé est demandé auprès de l'école.

7/ Financement projet nouvelle mairie

- Un prêt long terme 40 000 € taux 1,05 sur 15 ans,
- Un prêt relais de 100 000 € sur 24 mois à 1,20 en attendant le versement des subventions

8/ Renégociation de prêt : L'emprunt pour l'enfouissement des réseaux a été renégocié passant de 4,87% à 1,60% soit une économie de 4000 €.

9/ Points travaux : nous constatons un bon déroulement des travaux, le planning est respecté.

10/ Frais scolarité Arcambal : 2 élèves de la commune sont scolarisés à Arcambal, les frais facturés sont le double de ceux de l'école de Lalbenque. Une rencontre avec le maire d'Arcambal n'ayant pas aboutie, rendez-vous est pris auprès du secrétaire général de la Préfecture le 15/12, afin de faire le point sur cette situation.

11/ Questions diverses :

- Décoration de Noël : ré édition de ce qui a été fait l'an passé. Mise en place de l'éclairage le 14 décembre.
- Le journal communal : réunion préparatoire le 19/12 à 21h salle de la mairie.
- Mise en sécurité du village : Mr CABRIT, fonctionnaire au réseau routier départemental, va nous proposer une simulation de mise en sécurité sur les départementales 10 et 22.
- Les marquages au sol au stop de la D10 vont être réalisés prochainement.
- Le tilleul situé sur la D10, face à la salle des fêtes, a été coupé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h15.